

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Varna, 7 février. — « Omer-Pacha s'embarque, en ce moment même (9 heures du soir), sur le *Colombo*, avec le colonel Simmons et le colonel Dieu. Le *Colombo* partira dans deux heures. — Le départ d'Omer-Pacha a lieu plus tôt qu'on ne le pensait. On l'attribue à ce que Terpiik-Pacha est malade à Eupatoria.

» Mublis-Pacha (prince Stourza) reste à Varna comme lieutenant d'Omer-Pacha; ce qui paraît étrange, c'est qu'il est chef d'état-major. Il s'est attaché, pour le service des embarquements, Murad-Effendi (major Wiorzbicky) et trois autres officiers d'état-major. Mushar-Pacha (sir Stephen-Lackman) dirige l'embarquement de la cavalerie à Bourgas.

» On a embarqué une grande quantité de fil de fer destinée au télégraphe électrique de Crimée. On peut s'attendre à voir bientôt des communications directes établies entre le théâtre de la guerre, la France et l'Angleterre. (Times).

On écrit de Vienne, le 7 février, que le prince Menschikoff a reçu, le 5, à Simphéropol, Son Altesse Impériale le grand-duc Michel qui est en convalescence et venait d'arriver de Cherson par Pérécop. Les deux Grands-Ducs se trouvent actuellement, dans le quartier-général russe, sur le Belbeck. Les troupes qui s'y trouvent réunies, et qui sont logées dans des excavations faites dans la terre, s'élèvent à 30,000 hommes environ. Le prince Menschikoff a fortifié, par des ouvrages en terre, le point du partage des eaux de la Katcha et du Belbeck, et cette position couvre les communications de Sébastopol avec Simphéropol. Le général Osten-Sacken est chargé de maintenir les communications avec Pérécop et les côtes du sud-ouest de la Crimée, tandis que le général Liprandi menace toujours d'opérer contre Balaklava. Cependant les Russes se tiennent en ce moment vigoureusement sur la défensive et leurs sorties, faites principalement par des volontaires, formés en détachements, ont surtout pour but de reconnaître les positions des alliés et de savoir de quel côté les ouvrages de la place sont le plus menacés. Les redoutes de la troisième parallèle des alliés sont si parfaitement placées, que bien que les batteries ne soient pas toutes démasquées, les ouvrages extérieurs russes en ont plus souffert déjà

que du feu des batteries de la deuxième ligne qui a été tenu presque sans interruption, pendant cinq semaines. Il n'est pas douteux que le général Canrobert domine le côté sud de la forteresse.

Le gros de l'armée turque exécute de temps en temps des reconnaissances d'Eupatoria vers Sack, où se trouve le général Korf avec 3,500 hommes. Omer-Pacha pourra traverser la vallée de l'Alma sans obstacle, car on assure positivement qu'elle n'est pas occupée par les Russes. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* : — Le ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le chef de la marine, à Marseille, la dépêche télégraphique suivante :

« Marseille, le 21 février 1855. — Le paquebot l'*Euphrate* est arrivé ce matin; il a quitté Constantinople le 12 février. A son départ, il n'y avait aucune nouvelle importante de Crimée. On annonçait seulement que le temps était très-beau à Kamiesch, et les neiges fondues partout. » — Havas.

Le ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le vice-amiral Bruat la dépêche télégraphique suivante :

« Kamiesch, *Montebello*, 10 février 1855.

» Sont arrivés du Bosphore avec des troupes, du matériel et des navires à la remorque : le 7 février, le *Jean-Bart*; le 8, la *Reine-Hortense*. Le 9, le *Canada* est revenu de Varna, après avoir déposé à Eupatoria des troupes ottomanes.

» Sont partis de Kamiesch, pour Varna : l'*Orénoque*, le 7; pour Eupatoria, le *Jean-Bart*, et la *Persévérante*, le même jour pour la France. » — Havas.

Balaklava, 12 février.

Les travaux de siège sont poussés avec une grande activité sur tous les points. Le chemin que construisent les Anglais, de Balaklava au camp, est très-avancé.

Les vaisseaux la *Reine-Hortense*, le *Jean-Bart* et le *Canada* sont successivement arrivés dans la rade de Kamiesch, remorquant des transports chargés de troupes et de matériel. — Havas.

Varna, 10 février. — Les troupes turques, débarquées à Eupatoria forment un effectif de plus de 30,000 hommes. Cette armée est retranchée à quel-

que distance de la ville. L'état sanitaire est excellent. Un nouveau corps d'armée doit s'embarquer à Baltchik, dans le courant de la semaine. Le télégraphe électrique qui doit relier Choumla à Varna sera terminé à la fin du mois, et, dans un bref délai, les communications télégraphiques seront établies jusqu'à Rutschuk. — Havas.

« Marseille, mercredi 21 février. — Par le paquebot de Constantinople du 12, arrivé ici aujourd'hui, on a des nouvelles de Crimée du 10.

» Les hostilités n'avaient pas encore été reprises. Dix mille hommes de cavalerie turque devaient s'embarquer à Varna et Bourgas, pour Eupatoria. — De nouvelles troupes françaises étaient arrivées par l'*Inflexible*, le *Tilsitt* et la *Didon*, venant d'Alger, et par le *Thabor* et la *Girafe*, venant de France. »

« Balaklava, 12 février. — Rien d'important devant Sébastopol. Les travaux de siège avancent vivement, surtout du côté de la tour Malakoff. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Londres, mercredi 21 février. — « La chambre des Lords a voté la deuxième lecture du bill d'amendement à l'acte des services de l'armée.

» Dans le cours de la discussion, lord Panmure a dit que la question de l'enrôlement avait été prise en sérieuse considération par le gouvernement, et que pour augmenter l'effectif de l'armée, il était résolu à employer même la force, s'il était nécessaire.

» La chambre des Communes s'est occupée principalement, dans la séance d'hier, de l'état du commerce avec la Russie. » — Havas.

— « Londres, jeudi matin. — On annonce que M. Gladstone, chancelier de l'échiquier; sir James Graham, premier lord de l'amirauté, et M. Sidney Herbert, secrétaire d'Etat de l'intérieur, ont donné leur démission, par suite de la motion Rœbuck. Lord Palmerston, ajoute-t-on, s'est occupé immédiatement à pourvoir à leur remplacement.

» D'après le *Times*, M. de Cardwell serait nommé chancelier de l'échiquier; sir James Wood remplacerait sir James Graham, à l'amirauté, et les sceaux de l'intérieur seraient donnés à M. Bains.

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

V.

A quelques jours de là, un élégant couvert était dressé dans un des salons de la *Maison dorée*, au coin de la rue Laffitte et du boulevard; le maître d'hôtel, en habit noir et debout, faisait lentement glisser ses gros doigts dans des gants de fil blanc, en promenant un regard satisfait sur l'argenterie, les porcelaines et les cristaux qui garnissaient la table. Le général paraissait content de ses dispositions, le champ de bataille était prêt, il ne manquait plus que les combattants.

Les deux premiers qui arrivèrent furent Georges de Clavières et M. de Versigny; ce dernier était l'amphytrion. Malgré la mystérieuse rivalité, que l'amoureux voyageur ne connaissait pas encore, des relations affectueuses s'étaient promptement établies entre les deux jeunes gens. Le brillant Parisien avait franchement offert ses services à l'inexpérience de Georges pour lui faire connaître une portion de ce monde au milieu duquel il devait vivre désormais. Ce jour-là, il réunissait dans un déjeuner de garçons quelques amis que celui-ci avait rencontrés déjà, mais dont l'amitié semblait à Versigny devoir être en même temps utile et agréable à

Georges, et l'expérience lui avait appris que les liaisons se font vite le verre à la main.

Fidèles au rendez-vous donné par Versigny, les différents invités furent successivement introduits; ils étaient au nombre de neuf. Ainsi onze personnes se trouvaient rassemblées dans le salon, et cependant il y avait douze couverts.

— Qui attendons-nous? dit un des convives. — J'avais invité d'Armentières, mais nous n'attendons personne. — Et vous ferez pardieu bien! répliqua vivement un autre. Si nous ne déjeunions que lorsque ce centaure d'Armentières paraîtra, Dieu sait quand nous mettrions à table. — Il est sans doute dans ses écuries avec messieurs ses chevaux ou mesdemoiselles ses juments. — Ou il étudie quelque savant traité sur l'amélioration des haras et le croisement des races. — S'il en est ainsi, il ne viendra pas de si tôt. — Le fait est que le temps qu'il consacre à l'éducation des quadrupèdes... — Ne lui a pas permis de songer à la sienne. — Bon! voilà Prével qui commence! Ah çà, tu lui en veux donc toujours à ce pauvre d'Armentières? — Moi? pas le moins du monde! Mais il m'ennuie avec sa conversation de palefrenier. — Il faut convenir qu'il n'est pas amusant. — Ajoutez qu'il est souvent taquin et maussade. — C'est vrai, quand il s'approche de moi je me range; j'ai toujours peur qu'il ne rue. — Oh! Messieurs, dit Georges, un peu de charité pour les absents!

— Vous en parlez bien à votre aise, monsieur de Clavières, répondit Prével, vous ne le connaissez pas, il ne vous a pas encore ennuyé, vous. — D'accord! mais le malheur d'être ennuyé mérite-t-il tant d'épigrammes? — C'est sa faute. Pourquoi se fait-il attendre?

On avait servi pendant ce court entretien, qui fut brusquement interrompu par deux mots d'une irrésistible éloquence: A table!

Tous les convives s'assirent, disposés à bien faire.

Versigny avait engagé Georges à s'asseoir près d'un homme de soixante ans environ, mais à qui l'on n'en eût pas donné plus de quarante-cinq, tant il était vert encore et merveilleusement conservé. La malice qui étincelait dans ses yeux était tempérée par le charme de son sourire; la fraîcheur juvénile de son esprit, non moins que la gaieté de son caractère, le faisait rechercher par les jeunes gens, et il aimait à se trouver au milieu d'eux. Il avait rédigé durant trente ans la partie littéraire d'un journal important et grave, et, chose incroyable, jamais une seule de ses critiques ne lui avait coûté un remords ou attiré un reproche.

On le citait comme un phénomène, et certes, dans le temps où nous vivons, il était un des plus rares et des plus curieux. Rien de plus simple que sa recette pourtant: il avait été consciencieux et poli.

M. Delmas (c'est le nom du journaliste émérite) a connu tous les personnages éminents dont les noms ont

» Le *Times* ajoute, qu'en conséquence d'un arrangement conclu entre M. Rœbeck et lord Palmerston, la commission d'enquête sera composée de membres choisis, d'un commun accord, entre le gouvernement et l'opposition. — Dans la séance d'hier soir, la chambre des Communes ne s'est point occupée de politique extérieure. Elle a voté dix-sept millions sterling pour le paiement des bons de l'échiquier, en 1855.

» M. Joseph Hume, membre du Parlement, est mort hier; il était âgé de 78 ans. — Havas.

ESPAGNE. — « Madrid, 21 février. — Les Cortès ont autorisé le gouvernement à émettre une quantité de titres suffisants pour produire 500 millions de réaux effectifs. — Havas.

Le *Journal allemand de Francfort* déclare tenir de bonne source que des négociations sont entamées entre les cabinets de Vienne et de Londres dans le but de faire, pour le compte du gouvernement autrichien, un emprunt de 15 millions sterling qui serait garanti par l'Angleterre.

« Ce qui paraît donner quelque créance à cette nouvelle, dit la *Patrie* en la produisant sous toute réserve, ce sont les préparatifs que fait l'Autriche pour donner à ses forces militaires les plus grands développements. Son infanterie et sa cavalerie sont complètement équipées; son artillerie reçoit chaque jour des renforts et des améliorations, les fonderies ne cessent pas de travailler, et des ordres pressants ont été donnés pour former à Vienne un vaste parc d'artillerie. Ces travaux sont placés sous la surveillance de l'archiduc Guillaume, officier d'artillerie très-distingué et qui a fait faire de très-grands progrès à cette arme. »

FAITS DIVERS.

A l'exemple du premier empire, M. le Ministre de la guerre vient de mettre une imprimerie au service de l'armée d'expédition. Cette imprimerie portative, en caractères mobiles, est, dit-on, contenue en entier dans un fourgon des équipages militaires; elle sera desservie par un prote chef et deux compositeurs et imprimeurs choisis parmi les meilleurs employés et ouvriers de l'imprimerie impériale. Son matériel se compose d'une presse Stanhope, des casses de caractères toutes garnies et de tous les autres accessoires; son aménagement dans le caisson fait le plus grand honneur à l'imprimerie impériale qui en a surveillé l'exécution. — Havas.

— Le bruit court, d'après des nouvelles de Malte, de Sicile et de Naples, que la ville de Catane, qui compte environ 60,000 âmes, aurait été presque détruite par un violent tremblement de terre. — Havas.

— La reine Victoria a reçu au palais de Buckingham 32 hommes du régiment de grenadiers de la garde blessés à Alma, à Inkermann, et dans les tranchées de Sébastopol. Sa Majesté leur a adressé des paroles bienveillantes. — Havas.

— Le *Times* publie une dépêche de Vienne du 20 février, d'après laquelle le palais impérial de Henshin, à Prague, a été brûlé. L'empereur Ferdinand et l'Impératrice n'ont éprouvé aucun mal. — Havas.

traversé la féconde période de cinquante années qui vient de s'accomplir, et il a vécu dans l'intimité de plusieurs d'entre eux. Il a médité sur les événements et observé les hommes; riche de faits curieux et de piquantes anecdotes, qu'il conte avec une grâce infinie, sa conversation instruit en même temps qu'elle amuse, et, depuis qu'il a déposé sa plume, ceux qui regrettent de ne le plus lire se consolent en l'écoutant.

Non loin de lui se trouve un monsieur frais et dodu, qui, dans un repas, mange avec méthode et discernement, mais qui parle peu; car il a pour principe que rarement on fait bien deux choses à la fois. Il a eu soin de s'asseoir le dernier et de choisir un siège placé à côté du couvert vacant destiné à d'Armentières. Ce choix habile lui permet de se poser carrément, donne de l'espace à ses mouvements, et diminue pour lui la gêne et les préoccupations du voisinage. C'est que nul n'a jamais porté plus loin le culte de la machine humaine. Si par hasard quelques-uns de ses amis vont se loger au-dessus du second étage, il se brouille avec eux; monter le fatigue; si le malheur vient à les frapper, il cesse de les voir; l'attendrissement nuit à la digestion. Il ne connaît dans Paris que trois théâtres où puisse aller un homme raisonnable, l'Opéra, les Italiens et l'Opéra-Comique: serait-ce qu'il aime exclusivement la musique? Point du tout! c'est parce que ces théâtres sont les seuls où l'on trouve des stalles-fauteuils, bien larges et bien rem-

— Le génie de l'invention est infatigable. On parle beaucoup, en ce moment, d'une composition métallique à laquelle on a donné le nom d'oreïde et qui ressemble extérieurement et intérieurement à l'or à s'y méprendre. On peut tout faire avec ce métal, et déjà des cafés et restaurants ont des cuillères et des plateaux en oreïde. Une cuillère à bouche se vend un franc. Le métal nouveau a subi toutes les épreuves auxquelles on pourrait soumettre la vaisselle d'or et d'argent. — Havas.

RÉCEPTION DE M. BERRYER A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — Les Parisiens sont toujours les mêmes. Impatients, curieux, impressionnables, il ne leur faut qu'une occasion pour sortir de l'apathie dans laquelle ils se plongent avec délices, de temps en temps, comme pour retremper leurs forces. Depuis trois ans, par exemple, ils semblent jouir avec bonheur du calme qui se fait autour d'eux. Plus de débats parlementaires, plus de harangues interminables et passionnées, plus de discussions irritantes; mais voilà que l'on prononce un nom, et soudain ce calme est remplacé par une agitation toute fiévreuse; sans transitions, sans ménagement, on rentre dans la vie incessamment galvanisée que nous avons peu occasion de regretter; on court, on se heurte, on veut voir, on veut entendre. On serait peut-être embarrassé de dire pourquoi ce bruit, pourquoi ce mouvement. Mais, enfin, il a existé, et c'est M. Berryer qui nous a ramené, pour quelques heures, aux jours de ces grandes lattes politiques, souvent stériles, plus souvent funestes au pays.

Un moment, on aurait pu se faire illusion. Etions-nous à la Chambre ou à l'Académie? Tout autour de l'orateur que voyait-on? M. Dupin, M. Molé, M. Thiers, M. de Montalembert, M. Guizot, M. Pasquier, M. Villemain, M. de Salvandy, tous, naguère, adversaires de celui qui allait prendre la parole. Qu'allait-il se passer? Qu'allait-on se dire? Quelle grande question allait se traiter?

Incessamment excitée depuis plusieurs mois par des remises successives, la curiosité ne s'était pas lassée. L'empressement pour obtenir les billets qui donnaient le droit d'assister à la séance n'avait pas diminué. Le secrétariat de l'Institut a été littéralement assiégé pendant plusieurs jours; les lettres musquées, armoriées, arrivaient par centaines, et, dès onze heures du matin, malgré le froid, il y avait des auditeurs avides qui se glissaient dans la salle, nullement découragés par la perspective de la plus terrible attente, car la séance ne devait commencer qu'à deux heures.

Du reste, ce temps a été employé de la manière la plus intéressante pour qui savait écouter avec discernement. Que de récits, que d'anecdotes, que de piquantes histoires, de bons, de mauvais propos, d'épigrammes, d'observations sur tous ceux, sur toutes celles qui arrivaient, successivement pressées de découvrir un coin inoccupé dans les profondeurs de l'hémicycle. L'esprit français n'a pas fait défaut à ce prologue de la pièce tant attendue et l'interminable caquetage des tribunes démesurément encombrées, n'a cessé que lorsque le récipiendaire a fait son entrée dans la salle avec le bureau. Jamais le vers de Virgile, le fameux

« *Conticuerent omnes, intentique ora tenebant.* » ne reçut une plus solennelle application. M. Ber-

bourrés. On s'y ennuie peut-être; il ne dit pas non, mais on s'y ennuie si commodément! M. de Caléjan (son père s'appelait Caléjan tout court) a vingt mille livres de rentes qu'il doit à quelques affaires heureuses, à des héritages successifs et à une sage économie. Il n'est ni avare ni prodigue, car l'avare et la prodigalité entraînent les privations à leur suite; il accomplit tout juste envers les autres les devoirs que les convenances et sa situation lui imposent, parce qu'il a besoin, pour vivre agréablement, d'être bien accueilli dans le monde: seulement, il est, comme Montaigne, plus civil en été qu'en hiver, parce que, dans cette saison, on risque moins de s'enrhumer en ôtant son chapeau. Partout on le reçoit à merveille; on le recherche même. Il prône si bien les talents, le mérite et les vertus des gens qu'il nomme ses amis! Il vante leurs dîners et leurs chevaux, s'il ne trouve pas autre chose à vanter; il entoure leurs fronts d'une auréole assez vaste pour que les rayons s'étendent sur le sien, et, de même que le chat domestique ne caresse point son maître, mais se caresse en se frottant contre lui, M. de Caléjan se glorifie dans la gloire de ses amis. Il est parvenu ainsi à conquérir dans la société l'importance que prend dans une phrase un point d'admiration.

Le personnage que nous rencontrons après celui-là attire d'abord le regard par l'immense barbe qui, descendant de son menton sur sa poitrine, lui permettrait de

ryer, vêtu de l'habit palmes vertes, avait à peine pris place, que le plus grand silence s'établit aussitôt.

Après avoir retracé avec autant d'esprit que de sentiment la carrière de son prédécesseur, M. de Saint-Priest, M. Berryer a attaqué ce que l'on pourrait appeler la partie brûlante de son discours, celle que le public privilégié du jour attendait avec une vive impatience, l'éloge de la monarchie, la définition de l'orateur parlementaire, le souvenir des temps passés, la glorification de la tribune, la défense de quelques causes compromises. Le nouvel académicien, en faisant l'éloge des lettres, de leurs représentants, avait bien déclaré qu'il n'entendait faire aucune allusion au temps présent; son public a voulu en faire pour lui, et, trois ou quatre fois, ses applaudissements ont été se perdre dans les nuages de la fantaisie.

M. Berryer a été éloquent, spirituel, adroit surtout. On lira son discours avec plaisir, avec intérêt. Il a souvent aussi laissé parler son cœur; à ce moment, les applaudissements ont été unanimes. Les nobles sentiments n'ont pas besoin de la protection exclusive et passionnée des partis.

M. de Salvandy a fait la réponse. Elle a été excessivement spirituelle, semée de traits heureux, piquants. L'orateur a su partager habilement l'éloge entre le défunt et le nouvel élu.

Bref, on était arrivé avec des préoccupations politiques; on a quitté l'Académie sous le charme d'une lutte toute française, toute intelligente, toute spirituelle. Ce résultat n'était peut-être pas attendu, mais il a réjoui toutes les âmes.

M. Berryer était placé entre M. Guizot et M. le duc de Noailles. L'affluence était telle qu'une foule de dames s'étaient décidées à s'asseoir sur les marches des escaliers. Il y avait longtemps que l'Académie française avait été témoin d'une solennité si remarquable et si intéressante. — Ch. d'Argé. — Havas.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'*Euphrate*, paquebot des messageries impériales, a apporté des nouvelles de Crimée qui vont jusqu'au 10. — On comptait sur une attaque prochaine des Russes; les uns croyaient qu'ils se porteraient contre Balaklava, d'autres pensent qu'ils veulent tenter un grand coup contre les travaux des tranchées, en s'avançant par masses, comme ils l'ont fait à Inkermann. — Du côté des alliés, on est prêt pour l'assaut. Toutes les pièces, au nombre de plus de 200, sont montées. Les Anglais sont encore en retard. Ils ont mis 38 nouvelles pièces en batterie, mais il en reste encore une soixantaine à placer pour compléter l'armement.

Les Russes ont établi des mines dans la partie sud de la ville, et la question est de savoir si l'on pourrait avec quelque utilité se maintenir sur ses débris, sous le feu des formidables défenses de la partie nord. Si l'on se décide à attaquer la ville, la flotte prendra, dit-on, une partie importante à la lutte.

Lord Raglan, ajoute la correspondance, l'a échappé belle ces jours-ci. Il était allé visiter les tranchées, et avec son imperturbable sang-froid, il s'était avancé à cheval sur le devant des travaux

se passer de cravate, et pourrait, au besoin, lui tenir lieu de gilet. En examinant cette tête d'un aspect étrange, mais imposant, on est forcé de convenir qu'elle est noble et belle. Une rare intelligence scintille dans de grands yeux bleus fendus en amandes; une ligne légère et mince, traversant un front large et découvert, atteste le passage de l'étude et de la pensée, et, sans l'expression sardonique qui glisse parfois sur les lèvres, on croirait voir la tête d'un Isaïe ou d'un Ezéchiel. On ne se tromperait que de quelques siècles. En effet, M. de Vorsel est un des nouveaux prophètes qui ont entrepris la régénération morale de notre pauvre humanité, en même temps que la complète réforme de notre état social. Il y a peu d'années qu'il s'est voué à cette rude tâche; dès lors sa route fut tracée. Convaincu que, dans le temps où nous vivons, il faut être quelque chose, il se fit Dieu: c'est une position dans le monde. Il l'exploite avec un véritable succès; il prêche en ville ou chez lui, comme on veut. Homme de savoir et d'esprit, il est remarquable par la surprenante facilité, non moins que par l'élégance soutenue de sa parole. Les adeptes de sa nouvelle religion sont déjà nombreux; ses auditeurs sont plus nombreux encore, car il charme et captive ceux qu'il ne parvient pas à convertir.

Nous ne nous étendrons point longuement sur le compte des deux voisins de M. de Vorsel; nous donnerons un coup-d'œil en passant à chacun d'eux.

russe ; deux soldats ennemis l'ont aperçu, et, au moment où ils le couchaient en joue, des riflers, toujours à l'affût, les ont visés avec leurs carabines et tués raides sur place. — Havas.

Trieste, vendredi 23 février. — « Des lettres de Rome annoncent la démission du cardinal Antonelli, ainsi que la nomination de Monseigneur Viale-Prela, prénoncée à Vienne, comme président du Conseil. » — Havas.

— Londres, vendredi 23 février. — « Le Times, de ce matin, dit que les diverses tentatives faites pour remplacer les ministres démissionnaires ont toutes échoué. » — Havas.

— Berlin, vendredi 23 février. — « La commission des députés chargée d'examiner les questions financières a voté à une grande majorité les crédits affectés aux préparatifs de guerre. »

« La commission propose en même temps une adresse au Roi, qui, d'après le projet qu'elle a rédigé, témoigne des craintes sur l'isolement de la Prusse et exprime la pensée qu'une conviction politique conséquente avec elle-même et logiquement maintenue peut seule garantir l'avenir et la puissance prussienne. La commission propose ensuite de rejeter la prolongation du crédit demandée par le Gouvernement. Cette proposition serait appuyée par l'extrême droite et l'extrême gauche coalisées contre les fractions modérées. » — Havas.

— Les journaux de Turin assurent aujourd'hui que la nouvelle de la destruction de Catane, par un tremblement de terre, ne s'est pas heureusement confirmée. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le bal de souscription, au profit des diverses œuvres de charité de notre ville, qui a eu lieu le 10 de ce mois, dans les salons de l'École impériale de cavalerie, a produit, déduction faite de tous les frais, une somme de quinze cents francs.

Cette somme vient d'être répartie, par les soins de M. le Commissaire-Trésorier, aux différents établissements de charité de notre ville, conformément à la destination qui lui a été donnée par les Dames Patronesses du bal, dont le concours empressé assure toujours à nos fêtes ces succès dont la charité vient seule recueillir les fruits.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. l'agent de police Ouvrard a arrêté dans l'auberge de la Tête-Noire, montée du Château, un individu qui s'est obstiné à ne pas dire son nom ; enfin, pressé de questions, il a déclaré qu'il était né au Mans.

En attendant d'autres informations plus positives et plus sûres, il est gardé sous les verrous.

P. GODET.

COMMISSION IMPÉRIALE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

INSTRUCTIONS relatives au transport des produits destinés à l'exposition.

Aux termes de l'art. 20 du Règlement général, les produits français et étrangers destinés à l'Expo-

sition universelle seront transportés aux frais de l'Etat sur tout le territoire de l'Empire.

La Commission Impériale, afin d'assurer la régularité et la célérité des transports, a décidé qu'ils seraient effectués, autant que possible, par les entreprises de chemins de fer. Elle a, en conséquence, conclu des arrangements spéciaux avec toutes les lignes convergeant avec Paris, et a choisi ses agents dans le personnel même d'exploitation des Compagnies.

Pour jouir de la franchise, les envois devront être faits suivant les prescriptions ci-après :

PRODUITS FRANÇAIS.

Les produits seront expédiés exclusivement par les Comités départementaux et locaux, du lieu désigné comme point de départ dans la circonscription de chaque Comité, où ils devront être livrés sans frais et tout emballés par les exposants.

De ce point, les colis seront dirigés, par les soins du Comité, sur la station la plus voisine de chemin de fer communiquant avec Paris.

Chaque colis portera l'adresse prescrite par l'art. 22 du Règlement général, et par les instructions n° 27, relatives à l'expédition des produits. La formule imprimée de cette adresse sera fournie par la Commission Impériale, et toutes les indications en devront être exactement remplies.

Les œuvres d'art, qui ne sont point sujettes à l'examen des Comités locaux, devront être livrées au Comité de la résidence de l'artiste, pour être expédiées dans la forme mentionnée ci-dessus.

Les envois, même de produits admis par les Comités, qui ne seraient point faits dans ces conditions, pourront être refusés, et les frais en resteront à la charge des expéditeurs ; il en sera de même de ceux qui renfermeraient des objets non inscrits au bulletin d'expédition ou étrangers à l'Exposition, sans préjudice, de l'exclusion totale qui pourrait être, dans ces cas, prononcée par la Commission Impériale.

PRODUITS ÉTRANGERS.

Les règles ci-dessus s'appliquent à l'envoi des produits étrangers.

COMMISSION IMPÉRIALE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — SECTION DES BEAUX-ARTS.

AVIS aux artistes français et étrangers résidant dans les départements.

Les œuvres des artistes français et étrangers qui résident dans les départements seront reçues au Palais des Beaux-Arts (avenue Montaigne) jusques et y compris le 15 mars.

Conformément aux prescriptions de l'art. 20 du Règlement général de la Commission impériale, l'expédition de ces ouvrages sera faite aux frais de l'Etat ; toutefois, les ouvrages d'art n'étant pas soumis à l'examen des Comités départementaux, mais au jugement de Jury central fonctionnant à Paris, l'Etat ne pourra se charger de la réexpédition des ouvrages refusés par ce Jury.

Les artistes résidant dans les départements, qui veulent jouir du bénéfice de la gratuité du transport accordée par l'article précité du Règlement général, devront expédier leurs ouvrages par l'inter-

médiaire du Comité départemental le plus rapproché de leur résidence. A cet effet, ils livreront dans le plus bref délai, et sans frais, leurs ouvrages au Comité de leur circonscription. De ce point les caisses seront dirigées par les soins de ce Comité sur la station de chemin de fer la plus voisine, communiquant avec Paris.

Les artistes qui ne se conformeraient pas à cette prescription, et qui adresseraient directement leurs ouvrages au Palais de l'Exposition des Beaux-Arts, devront préalablement en acquitter les frais de transport, sans quoi ces envois ne seraient pas reçus.

Chaque artiste des départements devra, en envoyant ses ouvrages au Comité local de sa circonscription, joindre à son envoi la notice prescrite par les avis antérieurs.

Si le même artiste présente des œuvres appartenant aux genres suivants : 1° Peinture, 2° Sculpture et gravure en médailles, 3° Gravure, 4° Lithographie, 5° Architecture, il devra fournir une notice spéciale pour chacun de ces genres.

Chaque artiste est invité à faire, autant que possible, en une seule fois l'envoi de ses œuvres.

Les caisses expédiées, soit par les Comités locaux, soit directement par les artistes, devront porter l'adresse suivante :

« Monsieur le Commissaire général, chargé de la direction de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, à Paris, avenue Montaigne. »

Le Commissaire général,
DE MERCEY.

Le conseil général de la BRETAGNE, société d'assurances mutuelles contre l'incendie, vient de nommer M. FAVREAU, avocat à Nantes et ancien représentant de la Loire-Inférieure, directeur général de cette société, en remplacement de M. Berthier, démissionnaire. (84)

Alimentation des enfants. Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, pour développer leur force et favoriser leur croissance, les médecins de Paris, parmi lesquels nous pouvons citer MM. Broussais, Baron, Blache, Moreau, Fouquier, Jadelot, Andral et Alibert, recommandent particulièrement le *Racahout des Arabes* de Delangrenier. Cet aliment, composé uniquement de substances végétales et analeptiques, est le seul qui ait reçu l'approbation de l'Académie de médecine. — Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, PELLETIER, fils, à Doué. (85)

Maux de Dents. L'EAU du docteur O'MÉARA, ancien médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, calme et guérit à l'instant le mal de dents le plus violent, arrête et détruit la carie. La POUDRE DENTIFRICE, du même docteur, blanchit les dents sans altérer leur émail et aide à leur conservation en fortifiant les gencives.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (86)

BOURSE DU 22 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 93 23.
5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 66 53.

BOURSE DU 23 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 93 50.
5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 66 63.

Le premier a été élevé au collège Henri IV. Jusqu'à la fin de ses études, il a suivi de classe en classe un des derniers fils du roi Louis-Philippe et, un jour, à la suite d'une légère altercation, il eut l'honneur de recevoir un coup de poing de Son Altesse Royale, et le courage de le lui rendre. Ce souvenir suffit à sa gloire ; cette gourmandise princière fait son orgueil. Il aurait voulu pouvoir en conserver la marque, mais le temps ne respecte rien ; les derniers vestiges de Ninive et de Carthage ont disparu, les traces du royal coup de poing sont effacées. Elles restent du moins dans la mémoire de M. Mervil, et il a soin de les fixer dans celles de ses amis ; car c'est l'éternel sujet de sa conversation. Condisciple du fils du roi, voilà son état dans le monde ; il n'en a jamais voulu d'autre. Du reste, il est indépendant et riche, et il espère être décoré. — Pourquoi pas ?

L'autre doit avoir, en fait de décorations, fort peu de chose à désirer : toutes les couleurs du prisme éclatent sur le ruban bariolé qui brille à sa boutonnière. Si l'on demande de quels services cette multitude d'ordres est la récompense, il est facile de répondre. M. Noirsec occupe aujourd'hui un poste éminent au ministère des affaires étrangères : pendant dix ans, il a été envoyé successivement dans les différentes cours de l'Europe, grandes ou petites, porteurs de dépêches, dont, la plupart du temps, il ignorait le contenu, et il est d'usage que chaque souverain remunère avec un ruban les fati-

gues de l'apprenti diplomate qui a roulé ainsi sur les grandes routes.

Le temps que nous avons consacré à faire connaissance avec ces divers personnages avait été bien employé par tous les convives ; déjà la première ardeur s'était ralentie ; les vins qui circulaient en abondance échauffaient doucement les cerveaux, et les langues commencèrent à se délier.

Comme Versigny l'avait annoncé à Georges, la variété des convives offrait à la conversation un aliment sans cesse renaissant. Tout fut passé en revue, depuis le salon jusqu'au boudoir, depuis les utopies sociales et religieuses de Vorseil et des réformateurs ses confrères, jusqu'à la cote de la Bourse et aux caricatures de Gavarni. On dépeça, pour les disséquer, les renommées et les réputations : les ressorts secrets qui font mouvoir les pantins et les machines furent dévoilés ; les misères et les plaies de notre époque mises à nu ; les modernes grands hommes déshabillés sans merci. L'un démasquait les intérêts déguisés en opinions ; celui-là dépouillait de leur manteau les vanités drapées en philanthropie ; celui-ci dénonçait les ambitions blotties sous des principes. Georges ressemblait à un homme qu'on promènerait dans les coulisses avant de lui faire voir le spectacle.

— Ne vous affligez pas, monsieur de Clavières, disait un jeune élégant à l'œil vif, au visage pâle, orné d'une fine moustache noire ; il vaut mieux, au moment d'en-

trer dans le monde, se débarrasser tout d'un coup de ses illusions, que de se condamner à les perdre une à une. Regardez-moi ! J'ai vingt-six ans à peine, et le diable m'emporte si je crois à quelque chose. — Pas même au diable que vous invoquez ? dit Georges avec un sourire. — Au train dont vont les choses, ce serait en lui que je croirais si je pouvais encore avoir une croyance quelconque.

Si les révélations de Préval avaient heurté violemment toutes les idées de Georges sur la dignité des lettres, on devine combien le scepticisme de d'Armincourt dut froisser son âme. Il contemplant avec un étonnement mêlé d'effroi ce vieillard de vingt-six ans qui avait une si longue route à parcourir, et qui se résignait gaiement à traverser la vie sans une croyance pour s'appuyer. Ce qui l'affligeait surtout, c'était moins la cynique franchise de ses aveux que de se trouver seul à en paraître surpris. Il semblait, à voir la complète indifférence des assistants, que ce fût chose parfaitement simple et naturelle que cette absence de toute foi et de toute conviction, que cette pauvreté d'un cœur qui se complait dans sa misère et qui n'a plus rien à donner, parce qu'il ne veut plus rien recevoir.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

A VENDRE

Par Adjudication volontaire,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, Le lundi 19 mars 1855, à midi,

LES

BIENS IMMEUBLES,

Ci-après détaillés,

Dépendant de la succession de M^{me} V^e LORY-HUARD,

Savoir :

ART. 1^{er}.—Terrain à Saumur, avec ses constructions.

UN VASTE TERRAIN, situé à Saumur, avec façade sur la rue d'Orléans, ayant sortie sur la rue Beaurepaire, et contenant environ 1,400 mètres carrés, actuellement partie en jardin; sur ce terrain sont élevées diverses constructions, consistant en :

1^o Un premier corps de bâtiment, sur la rue d'Orléans, comprenant un rez-de-chaussée, un premier étage, un deuxième étage, greniers et caves;

2^o Un autre corps de bâtiment, au couchant de celui qui vient d'être désigné, comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage, avec greniers et caves;

3^o Un autre corps de bâtiment, au fond de la cour, servant dernièrement d'habitation à M^{me} Lory, et comprenant une chambre, un salon, une cuisine, une buanderie, et une vaste remise; le tout couvert de chambres et de greniers;

4^o Enfin, un dernier corps de bâtiment, comprenant un rez-de-chaussée, un premier étage, greniers, écuries, toit à poules;

5^o Et un hangar, latrines, puits et autres servitudes et dépendances.

Le tout joignant par devant la rue d'Orléans et l'hôtel de Londres, par derrière plusieurs, au nord M. Rallet-Laporte, et au midi M. Bedeneau, carrossier.

ART. 2^e.—Maison, rue du Portail-Louis.

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, habitée actuellement par les époux Bourgeois, greniers, consistant en un rez-de-chaussée, formant boutique, un premier étage, un deuxième étage, un troisième étage, greniers, caves, puits et autres dépendances, joignant par devant la rue du Portail-Louis, par derrière M. Moreau-Barrier, au nord M^{me} veuve Piquet-Bassereau, et au midi

ART. 3^e.—Ferme de Grand-Bois.

UNE PROPRIÉTÉ, appelée Grand-Bois, située commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, exploi-

tée, suivant bail authentique, par les époux Etienne Ory, et consistant en :

1^o Bâtimens d'habitation et d'exploitation, vastes hangars, plusieurs toits à porcs, écuries aux bœufs, écuries aux chevaux, et écuries aux vaches, gardes-monceaux, pigeonnier et autres dépendances, et cour; le tout contenant en superficie cinquante-cinq ares soixante-dix-sept centiares;

2^o Six ares de jardin, touchant au Pigeonnier, entourés d'une baie sèche;

3^o Onze ares trente-sept centiares de jardin, situés au levant de la susdite cour et y touchant;

4^o Un hectare trois ares dix centiares de terre, entourés de fossés du levant et du couchant, joignant au nord la susdite cour;

5^o Trois hectares cinquante-quatre ares de terre, nommés le Grand-Pré, joignant la cour et le jardin;

6^o Un hectare trente-huit ares de pré, nommés la Pointe, joignant vers l'ouest l'article cinq;

7^o Deux hectares quarante-quatre ares soixante-cinq centiares de terre, nommés le Grand-Champs, situés près et au nord de la maison, joignant du levant le pré ci-après, article 8;

8^o Un hectare deux ares quatre centiares de pré, nommés le Petit-Pré, joignant l'article sept ci-dessus;

9^o Un hectare dix ares dix centiares de terre, nommés les Mûriers;

10^o Trois hectares trente-sept ares quatre-vingt-quatre centiares de terre, nommés les Quatre-Vingts-Boisselées;

11^o Dix-huit ares cinquante-six centiares, nommés les Quatre-Boisselées;

12^o Un hectare vingt-huit ares vingt centiares de terre, nommés les Trente-Boisselées;

13^o Et dix hectares quatre ares vingt centiares de terre et rangées de vigne, nommés l'Onche ou les Cent-Boisselées, situés près la maison, article premier, chemin entre deux.

RENTES FONCIÈRES

Et le même jour, lundi 19 mars 1855, à deux heures du soir, en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, il sera procédé à l'adjudication publique des Rentes foncières, ci-après énoncées,

Savoir :

1^o Une rente foncière de 450 francs, payable tous les six mois, assise sur une maison, située à Saumur, rue St-Jean;

2^o Une rente foncière de 400 francs, payable tout les six mois, assise sur une maison, située à Saumur, rue d'Orléans;

3^o Une rente foncière de 18 francs, payables chaque année, assise sur un immeuble, situé commune de Distré;

4^o Et une autre rente foncière de 21 francs 16 centimes, payable chaque année, assise sur une maison et métairie, située à Brain-sur-Allonnes.

Ces quatre rentes sont franchises de retenue.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire à Saumur, dépositaire des titres de propriété.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements des prix.

Il y a toutes sûretés pour les acquéreurs. (87)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, Le dimanche 18 mars 1855, à midi,

LES

BIENS IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Dépendant de la succession de M^{me} V^e LORY-HUARD,

Savoir :

1^o Un CLOS, appelé la Charbonnière, situé commune de Distré, contenant deux hectares vingt ares, joignant au midi M. Bury, au couchant M. Barras, au nord le chemin, et au levant le chemin;

2^o Quatre-vingt-huit ares de vigne blanche, situés à Bournan, appelés l'Hôpital, commune de Bagneux, joignant au midi les Guiocheau, au couchant la route;

3^o Quatre-vingt-huit ares de vigne rouge, au même canton, appelés la Bergère, commune de Bagneux, joignant au levant Chateignier et autres, au midi Bellanger, au couchant Girault;

4^o Un hectare 53 ares 76 centiares de terre, vigne et bois, avec grotte, situés au canton de Macbarry, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au levant M. Fouquet;

5^o Cinquante-cinq ares de pré, situés au canton de la Marremaillette, commune de Saumur, exploités par Breton, joignant au levant Richomme;

6^o Cinquante-cinq ares de pré, situés au même canton de la Marremaillette, commune de Saumur, joignant au levant David;

7^o Trois ares 60 centiares de pré, situés au même canton, même commune, joignant au couchant M. Nivel-leau;

8^o Un hectare 10 ares de pré, dit le pré Godet, commune de Saumur, au chemin Charnier, joignant au levant M. Abraham;

9^o Deux hectares 75 ares de bois, situés à Bournan, commune de Distré, joignant au levant la grande route, au nord les Brard;

10^o Un hectare 81 ares 50 centiares de bois et chateigneraie, aux cantons de Saint-Jean et Coulis, en deux morceaux, commune de Chenehutte-les-

Tuffeaux, joignant au couchant M. Girard;

11^o Cinq ares 50 centiares de bois, à Marson, commune de Rou-Marson, joignant Desbois et M. Allotte;

Ce bois est bon à couper;

12^o Onze ares de bois, au-dessous du château de Pocé, près la Chesnaie, commune de Distré, joignant M. de Montreuil et M. Bazille.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire à Saumur, dépositaire des titres de propriété.

Il y aura toutes sûretés pour les acquéreurs.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements des prix. (88)

7.000 francs

A PLACER A RENTE VIAGÈRE Sur une tête.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (89)

A VENDRE

EN DÉTAIL ET PAR ADJUDICATION, Le dimanche 4 mars 1855, à midi,

En la demeure de M. COUTELEAU, aubergiste à Champigny, commune de Souzay, par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Sept Pièces de Terre et Vigne,

Situées sur la commune de Souzay, aux lieux dits: les Terrageaux, les Pis-saudiers, Sous-la-Taille, et au Lac;

Appartenant à M. Joseph ROGER fils, de Montreuil.

S'adresser audit M^e CHASLE. (90)

A LOUER

Présentement,

LA MAISON DE CAMPAGNE

DU VAU LANGLAIS.

A VENDRE

OU A ARRENTER

55 ares de vigne et différents

morceaux de terre,

Situés au Moulin du Bois-Brard. S'adresser à M. HUGONET. (592)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

A VENDRE

A l'amiable,

Une MAISON, avec chambres, cellier, pressoir garni de ses ustensiles, servitudes, avec un CLOS, contenant environ 55 ares, entouré de murs et haies, situés ruelle aux Pauvres, commune de Bagneux.

S'adresser à M. MORGON, et à M^{me} veuve MORGON, et M^e DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements. (61)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

VENTE DE BIENS DE L'ÉTAT

Conformément aux lois des 15 floréal an X, 5 ventôse an XII et 18 mai 1850.

Le public est prévenu que dimanche onze mars prochain, à midi, en l'Hôtel de la Mairie de Saint-Martin-de-la-Place, devant M. le Maire de cette commune, en présence du Receveur des Domaines, il sera procédé à la vente aux enchères, en neuf lots, des terrains domaniaux désignés dans le tableau ci-dessous, provenant à l'Etat d'acquisitions pour la confection du chemin de fer de Tours à Nantes.

SECTION	NUMÉRO du Plan cadastr.	NATURE des TERRAINS.	CONTENANCE a. c.	ABORNEMENTS				MISE A PRIX.	
				NORD.	MIDI.	LEVANT.	COUCHANT.	fr.	c.
D	492 et 493	terre,	8 38	le chemin de fer,	M. Hodault et M ^{me} veuve Toché-Louvet,	M ^{me} veuve Toché-Louvet,	un terrain, dépendant du chemin de fer,	39	11
D	464	id.	7 15	chemin d'exploitation,	héritiers Pierre Baudouin,	héritiers Pierre Baudouin,	héritiers Pierre Baudouin,	214	47
	381	id.	3 41	le chemin de fer,	Choyer,	Guillon,	Choyer et le chemin de fer	54	53
	384	id.	3 44	le chemin de fer,	François Maupoint, veuve Brazier et Grandmaison,	René Lemeunier,	de fer,	91	73
	363	id.	3 57	M ^{me} Bedane,	chemin d'exploitation,	M ^{me} Bedane et un chemin,	Bontemps,	106	90
	381	id.	3 40	Gallot,	un chemin,	Gallais,	Bontemps,	98	»
	404	id.	1 »	Dufour,	un chemin,	un chemin,	Dufour et un chemin,	6	»
	746 et 747	id.	3 15	M. Berthelot-Grandmaison	le chemin de fer,	se termine en pointe,	Berthelot-Grandmaison,	245	70
	654	id.	12 »	un chemin,	un chemin,	un chemin,	un chemin,	180	»

Le cahier des charges et le plan des lieux sont déposés au bureau du Receveur des Domaines, à Saumur, où on pourra en prendre connaissance, Saumur, le 22 février 1855.

Le Receveur des Domaines, LINACIER.